L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 28 AVRIL 1891.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7e AVRIL — CLASSE No 109
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	Liste.
56	12	60	34	23	36	72	30	42	55	48	75	1	N

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 27 avril 1891.—A heures P. M.
A. ROUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT

Plus d'Un Million distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous les deux publics, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Reconnue depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, effectués ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-similé de nos signatures.

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront, tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI, 12 MAI 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
200 Lots de	$200,	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100,	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,054,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS.

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquels nous paierons tous les frais et nous paierons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales pénaliseront à tirer toutes autres Loteries. Les BANQUIERS adressées à Paul Conrad mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités éloignées chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur envers et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, et qui aura lieu le Loterie seront continuées de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

N.B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Les soussignés, banquiers et négociants, autorisent la Compagnie à annoncer que les billets pour le prochain tirage mensuel et semestriel de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui auront lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans, sous la surveillance et la direction des commissaires nommés par l'Etat, et que les billets seront signés par les président et secrétaire de la Compagnie.

Nous autorisons la Compagnie à publier ce certificat avec notre permission.

L. E. BRANDAO, Président Louisiana National Bank.
CARL KOHN, Président Union National Bank.
J. H. OGLE, Président Citizens' Bank.

Avis aux créanciers hypothécaires.

Nouvelle-Orléans, 7 avril, 1891.

Qu'il soit connu que, suivant un acte de vente et exécuté en notre étude, par lequel acquéreur des propriétés ci-après à lui vendues pour taxes, et les dites propriétés ne sont pas rachetées dans délai quelconque pendant l'année qui suivra l'inscription au bureau des Aliénations, dans la paroisse où sont situées les dites propriétés, cette inscription au bureau des Aliénations ou des Hypothèques aura pour effet de consolider et de purger tous les hypothèques conventionnelles et judiciaires. (Sect. 63 de la loi 85 de 1848.)

W. T. PATTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Quatrième, Sixième et Septième Districts.

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1891.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 9ème jour de Mai A. D. 1891, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes nécessaires en 1890, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1890, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assujetties à chacune des contributions susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

QUATRIÈME DISTRICT.

BENJAMIN, J. F.—
Taxe de 1890, montant à.....$21 00
Taxe de levée, district d'Orléans.....
pour 1890..... 3 50
Total.....$24 50
5. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeret, Magasins, Camp et Ste-Marie, désigné comme lot No 14 dans l'Ilet No 140, mesurant 27 pieds 3 pouces de face à la rue Villeret sur 120 pieds de profondeur.

BURNS ANDREW—
Taxe de 1890, montant à.....$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 30
Total.....$2 10
7 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toledano, St-Denis, St-Ursin et Harmonie, désigné comme partie du lot No 13, Harmonie, mesurant 63 pieds de face à la rue Toledano sur 120 pieds de profondeur.

BRUNASO, SUC., de JOHN—
Taxe de 1890, montant à.....$12 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 2 00
Total.....$14 00
9. Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Soraparu, Prytanée et Wate, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'Ilet No 5; les dits lots Nos 5 et 6 mesurant 62 pieds de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Levée et Soraparu.

CASEBONE, JOHN—
Taxe de 1890, montant à.....$6 60
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 00
pour 1899.....$7 00
11. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Laurel, Annonciation et Sixième, désigné comme partie du lot No 3 dans l'Ilet No 93, mesurant 9 pieds de face à la rue Septième sur 104 pieds de profondeur.

COATES, MME A. S.—
Taxe de 1890, montant à.....$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 50
pour 1890.....
Total.....3 50
12 Un lot de terre dans le 4e district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Quatrième et Trot-tième, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 28, mesurant 29 pieds 2 pouces et 5 lignes de face sur la rue St-Thomas sur 116 pieds 2 pouces de profondeur.

COPP, MME MARY—
Taxe de 1890, montant à.....$54 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890..... 9 00
Total.....$63 00
13 Quatre lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Colisée, Deuxième, Chestnut et Dauphine, désignés comme lots Nos 15 à 18, dans l'Ilet No 182, mesurant 112 pieds 10 pouces de face la rue Colisée sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Colisée et Deuxième.

COURIBET, B. V. E.—
Taxe de 1890, montant à.....$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890..... 0 30
Total.....$2 10
16. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Saxifrage, désigné comme lot No 25 dans l'Ilet No 353, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Washington, sur 128 pieds de profondeur.

DUNNING, WILLIAM C.—
Taxe de 1890, montant à.....60c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890..... 10c
Total.....70
21. Trois lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Quatrième, Willow et Troisième, désignés comme partie des lots Nos 17 et 18, dans l'Ilet No 288, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Clara, sur 98 pieds de profondeur.

FAIREX, OCTAVE A.—
Taxe de 1890 montant à.....$16 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 2 80
Total.....$19 60
25 Deux lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Carondelet, Jackson et Bruinard, désignés comme lots Nos 19 et 20 dans l'Ilet No 242, mesurant 61 pieds 2 pouces de face à la rue Joséphine sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Joséphine et Carondelet.

FAIREX OCTAVE A.
Taxe de 1890 montant à.....$16 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 2 80
Total.....$19 60
26 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Mary, Brainard, Josephine et Baronne, désigné comme lot No— dans l'Ilet No 266 mesurant 24 pieds 8 pouces de face à la rue St-André sur 138 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-André et Brainard.

RANDLIN, WM. W.—
Taxe de 1890, montant à.....$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890..... 1 00
Total.....$7 00
30. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, St-Denis, Washington et Sixième désigné comme lot No 14 de l'Ilet No 276, mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 150 pieds de profondeur.

HAWKINS, SUC. DE JACOB—
Taxe de 1890, montant à.....$27 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 4 50
Total.....$31 50
33. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Prytanée, St-Charles et Jackson, désigné comme lot No 11 et partie du lot No 10 dans l'Ilet No 210, mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

HOWARD, YVE RICHARD—
Taxe de 1890, montant à.....$12 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890..... 2 00
Total.....$14 00
44. Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Levée, Rousseau et Troisième, désignés comme lots Nos 3 et 10 dans l'Ilet No 25, mesurant 102 pieds de face à la rue Deuxième sur 110 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Deuxième et Levée.

HOPKINS, MME YVE EMMA et YVE E. B. MUSHOVE—
Taxe de 1890, montant à.....$15 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 2 50
Total.....$17 50
45. Une portion de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No 15 et partie du lot No 16, dans l'Ilet No 247, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur.

JAMES, SAMUEL—
Taxe de 1890, montant à.....$210 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 35 00
pour 1890.....
Total.....$245 00
47. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Prytanée, St-Charles et Jackson, désigné comme lot No 11 et partie du lot No 10 dans l'Ilet No 210, mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

HAASE, VVE THERESA—
Taxe de 1890, montant à.....$54 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 9 00
pour 1890.....
Total.....$63 00
48. Deux lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Prytanée, St-Charles et Jackson, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'Ilet No 147, mesurant 63 pieds de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur.

HILLMAN, MME LAVONIE—
Taxe de 1890, montant à.....$4 80
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890..... 80c
Total.....$5 60
49. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toledano, St-Denis, St-Ursin et Harmonie, désigné comme partie du lot No 13, Harmonie, mesurant 28 pieds de face à la rue Toledano sur 43 pieds de profondeur.

JOSEPH, LAZAR H.—
Taxe de 1890, montant à.....$30 00
Taxe de levée district d'Orléans, pour 1890..... 5 00
Total.....$35 00
50. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Frenière, Derbigny et Jackson, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet No 412, mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Claiborne sur 118 pieds de profondeur.

JOSEPH, LAZAR H.—
Taxe de 1890, montant à.....$30 00
Taxe de levée district d'Orléans, pour 1890..... 5 00
Total.....$35 00
50. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée Collége et St-André, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 396, mesurant 27 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 115 pieds 3 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Ste-Marie et Prytanée.

KEOGH, SUC. DE MARGARET—
Taxe de 1890, montant à.....$10 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 1 70
Total.....$11 90
52. Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Félicité, St-Thomas Ste-Marie et Chippewa, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 99, mesurant 32 pieds de face à la rue Félicité sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Félicité et St-Thomas.

KELLY, THOMAS—
Taxe de 1890, montant à.....$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 1 00
Total.....$7 00
54 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Prunière, St-David, Liberté et Deuxième, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 316, mesurant 30 pieds de face à la rue Prunière sur 100 pieds de profondeur.

McELROY, ROBERT—
Taxe de 1890, montant à.....$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 40
pour 1890.....
Total.....$2 80
70 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bonsau, Ste-Marie, Félicité et Ste-Marie, désigné comme lot No 24 dans l'Ilet No 99, le fond du lot "O" dans l'Ilet No 39; le lot "D" mesurant 16 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 62 pieds 9 pouces de profondeur; le fond du lot "C" mesurant 32 pieds de face sur 55 pieds 6 pouces de profondeur.

PETTIS, VVE W. T. D.—
Taxe de 1890, montant à.....$4 20
Taxe de levée, district d'Orléans..... 70
pour 1890.....
Total.....$4 90
82 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Folletté, Magasins, Camp et Ste-Marie, désigné comme lot No 14 dans l'Ilet No 140, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Folletté sur 140 pieds de profondeur.

PIRRE, ARTHUR S.—
Taxe de 1890, montant à.....60c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 10c
Total.....70c
84. Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toledano, Dryades, St-Denis et Harmonie, désigné comme partie du lot No 8, dans l'Ilet No 270, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano sur 92 pieds de profondeur.]

POCHELU, PETER RAYMOND—
Taxe de 1890, montant à.....$1 71
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890..... 29c
Total.....$2 00
85. Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Soraparu, Prytanée et Wate, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'Ilet No 5; les dits lots Nos 5 et 6 mesurant 62 pieds de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Levée et Soraparu.

SEEGER, MME HENRY—
Taxe de 1890, montant à.....$10 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 1 70
Total.....$11 90
98 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Annonciation, Laurel et Sixième, désigné comme lot No 5 et partie du lot No 4 dans l'Ilet No 94, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 131 pieds de profondeur.

SEMMES, MLLE CORA M.—
Taxe de 1890, montant à.....$72 60
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 12 00
Total.....$ 4 00
99 Quatre lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Clara, Quatrième et Sixième, désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'Ilet No 353, mesurant 29 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Washington, sur 116 pieds 2 pouces de profondeur.

STUART, FRANKLIN PIERCE—
Taxe de 1890, montant à.....$8 40
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 1 40
Total.....$9 80
100 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Clara, Quatrième et Sixième, désigné comme lot No 16 dans l'Ilet No 57, mesurant 38 pieds de face à la rue Sixième sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

TABOR HELEN, EMILY et FRANK—
Taxe de 1890, montant à.....$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890..... 40c
Total.....$2 80
107. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle, Annonciation, Huitième et Laurel, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 91, mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Nouvelle sur 120 pieds de profondeur.

ZACHARIE, JAMES S.—
Taxe de 1890, montant à.....$33 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 5 50
pour 1890.....
Total.....$38 50
121 Quatre lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Rousseau, Troisième et Levée, désignés comme lots Nos 1 à 4 dans l'Ilet No 25, mesurant 105 pieds de face à la rue Deuxième sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Deuxième et Rousseau.

ZENGEL, FRANK—
Taxe de 1890, montant à.....$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 00
pour 1890.....
Total.....$10 50
122 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Levée, Rousseau et Joséphine, désigné comme la moitié du lot No 39, dans l'Ilet No 30, mesurant 44 pieds de face à la rue Jackson sur 109 pieds 10 pouces de profondeur.

SIXIÈME DISTRICT.

RAPTISTE, JOHN—
Taxe de 1890, montant à.....40c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890..... 10c
Total.....70c
3 Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytanée, Jena, Pitt et Cadiz, désigné comme lot No 13 et partie du lot No 12 dans l'Ilet No 621, mesurant 60 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 115 pieds 3 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Ste-Marie et Prytanée.

KEOGH, SUC. DE MARGARET—
Taxe de 1890, montant à.....$10 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 1 70
Total.....$11 90
52. Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Félicité, St-Thomas Ste-Marie et Chippewa, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 99, mesurant 32 pieds de face à la rue Félicité sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Félicité et St-Thomas.

KELLY, THOMAS—
Taxe de 1890, montant à.....$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 1 00
Total.....$7 00
54 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Prunière, St-David, Liberté et Deuxième, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 316, mesurant 30 pieds de face à la rue Prunière sur 100 pieds de profondeur.

McELROY, ROBERT—
Taxe de 1890, montant à.....$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 40
Total.....$2 80
70 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bonsau, Ste-Marie, Félicité et Ste-Marie, désigné comme lot No 24 dans l'Ilet No 99, le fond du lot "O" dans l'Ilet No 39; le lot "D" mesurant 16 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 62 pieds 9 pouces de profondeur; le fond du lot "C" mesurant 32 pieds de face sur 55 pieds 6 pouces de profondeur.

PETTIS, VVE W. T. D.—
Taxe de 1890, montant à.....$4 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 70
Total.....$4 90
82 Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Folletté, Magasins, Camp et Ste-Marie, désigné comme lot No 14 dans l'Ilet No 140, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Folletté sur 140 pieds de profondeur.

JOHNSON, WILLIAM—
Taxe de 1890, montant à.....$0 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890..... 1 50
Total.....$1 50
49. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Frenière, Derbigny et Jackson, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet No 412, mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Claiborne sur 118 pieds de profondeur.

JOSEPH, LAZAR H.—
Taxe de 1890, montant à.....$30 00
Taxe de levée district d'Orléans, pour 1890..... 5 00
Total.....$35 00
50. Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée Collége et St-André, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet No 396, mesurant 27